



## Appel à projets

## Innovations en biothérapies

**300 millions d'euros  
destinés aux entreprises pour des  
projets innovants**

Appel à projets financé par l'État dans le cadre de la  
Stratégie d'accélération

**« Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes »**

Ouvert jusqu'au 21 novembre 2023 à 12h

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appe-a-projets-innovations-en-biotherapies>



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités